Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260609-TH_DCM_2026_56-DE

**COMMUNE DE THOURIE 35134**

# *EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*

Le 9 juin 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation 05-juin 2026 (après absence de quorum au conseil du 05-06-2026)

Nombre de conseillers

| | |
|---|---|
| *En exercice* | *15* |
| *Présents* | *13* |
| *Excusés* | *2* |
| *Votants* | *15* |

**Membres présents :** Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

**Membres absents excusés :** Mme Nadine LAINÉ donne pouvoir à M Pierre LAURENT, Mme Anne PAUL donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN

**Membres absents :** sans objet

M Julien Chenard a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

## N° 2026-56
## Validation de la grille tarifaire des loyers du pôle santé

Dans le cadre de l'ouverture du pôle santé et du recrutement des professionnels, il convient de fixer les tarifs de location. La commission « Développement économique » propose une grille tarifaire de location à la demi-journée ou à la journée, avec régularité ou pas.

Le conseil délibère sur l'opportunité de proposer des tarifs dégressifs ou non. La dégressivité, en fonction du nombre de jours retenus par semaine peut favoriser l'installation d'un seul professionnel alors que ce n'est pas l'objectif initial.

Le conseil souhaite laisser la possibilité de louer ponctuellement à la journée ou de façon régulière mais en permettant l'installation de plusieurs professionnels sous forme de roulement.

Après délibérations, le conseil à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée, décide d'appliquer les tarifs de location suivants :

| | Durée de location | Tarif de location |
|---|---|---|
| Location ponctuelle | ½ journée | 30 € |
| | 1 journée | 45 € |
| Location régulière | 1 j / semaine | *120 €* |
| | 2 j / semaine | *240 €* |
| | 3 j / semaine | *300 €* |
| | 4 j / semaine | *400 €* |
| | Location au mois | *450 €* |

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. & V.)